



CC des Balcons du Lomont (Siren : 242504462)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Blamont
Arrondissement	Montbéliard
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/07/2002
Date d'effet	17/07/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Claude PERROT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25310 Blamont
Téléphone	03 81 35 18 12
Fax	03 81 35 18 19
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 218
Densité moyenne	82,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Abbévillers (212500045)	1 063
25	Autechaux-Roide (212500334)	570
25	Blamont (212500631)	1 197
25	Bondeval (212500714)	491
25	Dannemarie (212501944)	111
25	Ecurcey (212502165)	287
25	Glax (212502744)	362
25	Meslières (212503783)	376
25	Pierrefontaine-lès-Blamont (212504526)	424
25	Roches-lès-Blamont (212504971)	645
25	Thulay (212505622)	230
25	Villars-lès-Blamont (212506158)	462

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Electricité, Gaz <i>Electricité : exercice des compétences de l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. La communauté de communes est autorisée à adhérer à toute structure compétente dans ce domaine. Réalisation et dépôt de dossier de zone de développement éolien sur le territoire intercommunal.</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>o Etude et réalisation d'un schéma directeur d'assainissement intercommunal</i>
- Assainissement non collectif <i>o Suivi et contrôle de l'assainissement autonome</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>o Programme d'actions visant à l'amélioration de l'environnement intégrant l'éventuels programmes d'entretien et de mise en valeur des espaces naturels. Sont déclarés d'intérêt communautaire les actions de sensibilisation du public et les études portant sur la prévention des risques (incendie, pollution, ...) ainsi que les actions qui par leur caractère innovant et leur rayonnement intercommunal méritent d'être prises en charge par la communauté de communes (opération de valorisation des chemins pour la pratique du VTC)</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

1. - Accueil de la petite enfance Afin de permettre aux familles de concilier équilibre familial, personnel et professionnel et de trouver sur le territoire intercommunal les services correspondant à leurs besoins : Création et gestion d'un Relais Assistantes Maternelles, de structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (crèches, haltes-garderie). La communauté de communes est autorisée à contractualiser avec les institutions publiques ou privées (contrat Temps Libre et Contrat Enfance). 2. Action de faveur de la jeunesse Afin d'aider les jeunes à s'épanouir et de prévenir les phénomènes de désœuvrement sont mis en place des Centres de loisirs sans hébergement, des activités périscolaires fixes et itinérantes 3. Mise en œuvre d'une politique sociale envers les personnes à mobilité réduite Afin de concourir à leur maintien sur le territoire intercommunal en leur apportant une aide destinée à rompre leur isolement, à faciliter leur intégration dans la vie de la commune et dans la vie en société. Pour ce faire, faciliter l'accès au services suivants : § aides ménagères à domicile § accueil de jour § soins infirmiers à domicile § service de repas à domicile § téléassistance § organisation d'activités culturelles et de loisirs (voyages, sorties expos, conférences visites) § ateliers mémoire et équilibre § soutien à des activités intergénérationnelles § et de tout autre service de proximité et de bien être 4. - Etudes et initiatives en matière de transports à la demande La Communauté de communes est autorisée à exercer cette compétence par la délégation du Conseil Général du Doubs 5. Gestion administrative des demandes d'aide sociale légale et extra légale Afin d'aider les personnes en difficultés à accéder aux droits et à bénéficier des diverses prestations sociales : APA (Allocation personnalisée à l'autonomie), RSA (revenu de solidarité active), PCH (prestation compensation handicap), FSL/FSE (Fonds de solidarité logement et énergie), FDAJ (fonds départemental d'aide aux jeunes selon les conditions fixées par la loi et les collectivités partenaires, ainsi que toutes les actions d'aide sociale instituées et à venir du Conseil Général du Doubs (aide sociale légale et aide sociale spécifique du Conseil Général du Doubs telles que définies par voie conventionnelle avec celui-ci). 6. Accueil, conseil et orientation des personnes qui en ont besoin vers les organismes compétents en matière de formation, emploi, assurance chômage, logement (problèmes de salubrité, aides au logement, santé, protection sociale); assistance à l'usage du PVS (point visio services) et autres systèmes d'information à distance. 7. - Participation à divers organismes et réseaux sociaux et médico sociaux § conseil de vie sociale de la Maison de retraite § coordination gérontologique du Pays de Montbéliard § CLIC (Comité local d'information et de coordination) § Maison de l'emploi du Pays de Montbéliard § CLC (commissions locales de coordination) § Participation à tout autre organisme intervenant dans le champ social UDCCAS et UNCCAS § Gestion de crise ponctuelle

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

o Aménagement ou développement de toutes zones d'activités économiques reconnues d'intérêt communautaire : zone "Douane d'Abbévillers", sur laquelle la TPZ sera instituée sous réserve des conclusions d'une étude d'opportunité.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- étude, réalisation et gestion d'équipements immobiliers nécessaires au maintien ou au développement d'une activité économique ou touristique. Sont reconnus d'IC tous les équipements de cette nature (bâtiments relais, immobilier d'entreprise ...) créés sur des sites propriété de la CC. Sont également reconnus d'intérêt communautaire l'acquisition de biens immobiliers nécessaires au développement de ces activités. - conduite d'actions en faveur du développement et de la promotion d'activités économiques et touristiques prenant en compte la notion de développement durable. Sont reconnues d'IC les ORAC et toutes les actions qui par leur rayonnement économique (zone de chalandise intercommunale) ou leur caractère innovant, visent au développement socio-économique de la CC.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

réalisation et gestion d'équipements ou d'actions en faveur du développement d'activités socioculturelles, éducatives ou sportives : sont déclarés d'IC les équipements ou actions dans ce domaine qui, de par la situation intracommunautaire des bénéficiaires ou leur classe d'âge (de 4 à 18 ans) ainsi que le caractère innovant du projet méritent d'être pris en charge par la cc.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>réalisation et gestion d'équipements ou d'actions en faveur du développement d'activités socioculturelles, éducatives ou sportives : sont déclarés d'IC les équipements ou actions dans ce domaine qui, de par la situation intracommunautaire des bénéficiaires ou leur classe d'âge (de 4 à 18 ans) ains que le caractère innovant du projet méritent d'être pris en charge par la cc.</i>
- Activités péri-scolaires <i>o actions en faveur de la jeunesse : centre de loisirs sans hébergement, activités périscolaires fixes et itinérantes.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Constitution de réserves foncières <i>o Constitution de réserves foncières, de ZAD, droit de préemption par délégation des communes ou du département</i>
- Organisation des transports non urbains <i>études et initiatives en matière de transports à la demande. La CC est autorisée à exercer cette compétence par délégation du conseil général.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>o Aménagement, création et entretien de la voirie nécessaire à la msie en place de nouveau itinéraires de Vélo Tout Terrain. L'entretien se limitera aux dégradations et dommage engendré par l'utilisation de vélos tout chemin</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>o Tableau de bord de l'habitat (2002),</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>o Politiques contractuelles : participation aux programmes de développement initiés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département comportant la préparation de documents contractuels d'intérêt commune tels que la charte de territoire, le suivi, l'adhésion et l'accompagnement de la démarche de Pays (2004</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>construction et gestion d'infrastructure de télécommunication</i>
- Autres <i>- création d'un observatoire du fonctionnement scolaire d'intérêt communautaire, -Système d'information géographique (SIG) (numérisation du cadastre), - participation à la réhabilitation d'éléments remarquables du patrimoine communautaire(est d'IC le lieu dit "la Tour Carrée" à Pierrefontaine-les-Blamont - Fourrière animale intercommunale, .</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	syndicat mixte du SCOT Nord Doubs (200042570)	SM fermé	145 995
25	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ELIMINATION ET LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES (252508254)	SM fermé	14 364
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	534 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)